

- 3 novembre L'Examen environnemental canadien de l'ALENA est publié.
- 13 novembre Le ministère des Finances rend public le rapport intitulé *L'ALENA - Évaluation économique selon une perspective canadienne*.
- 17 novembre Un sous-comité du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes entreprend une série d'audiences publiques sur l'ALENA à Ottawa et dans cinq autres villes canadiennes.
- 17 décembre Les chefs des trois gouvernements signent l'Accord en signifiant leur intention de le faire approuver dans leurs pays respectifs.
- 1993** Le projet de loi de mise en oeuvre de l'ALENA est déposé devant le Parlement.
- 1994**
- 1^{er} janvier L'ALENA doit entrer en vigueur ce jour-là.